

Image not found or type unknown



Bouche d'extraction VMC décollée

Par **Driller**, le **23/09/2014** à **10:38**

Bonjour,

Il y a peu, la bouche d'extraction de la VMC de l'appartement dont je suis locataire s'est décollée du mur.

Savez-vous qui doit prendre en charge ce recollage?

Car si c'est moi et qu'elle tombe : ce sera moi en tort;
Si c'est le proprio et qu'elle tombe : je n'aurai rien à me reprocher.

Merci pour vos précisions !

PS : cela va faire 1 an et demie que je loue l'appartement et la VMC collée très bien au moment de l'état des lieux.